

TITRE TFP APS



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences réglementaires et techniques d'agent de prévention et de sécurité
- Mettre en oeuvre les bonnes pratiques professionnelles
- Obtenir une carte professionnelle délivrée



PUBLICS

- Toute personne souhaitant exercer les fonctions d'agent de sécurité privée et répondant aux prérequis.



PRÉREQUIS

- Autorisation Préalable du CNAPS + Mention « apte » au test d'entrée en formation.



Durée : 5 semaines - 175 heures + 7 heures d'examen



MOYEN PÉDAGOGIQUE

Moyens pédagogiques :

1. Méthode "formation-action" pour une montée en compétences interactive et pratique.
2. Apports théoriques via supports de cours, complétés par des travaux pratiques (80%) et des dossiers techniques.

Moyens techniques :

1. Matériels mis à disposition pendant la réalisation des travaux pratiques. 40% de pratique durant la formation.
2. Salle de formation est équipée : tableau, paperboard, vidéoprojecteur.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS



La formation TITRE TFP APS offre des opportunités dans le domaine de la sécurité et de la surveillance. Les participants peuvent occuper des postes d'agents de sécurité, de surveillants de sites, ou de gardiens de propriétés. Leur formation spécialisée en techniques de prévention et de protection les prépare à assurer la sécurité des lieux et des personnes dans une variété d'environnements, tels que les entreprises, les événements et les sites sensibles.

Programme

Prévention des actions de secours

Environnement juridiques de la sécurité privée

Gestion des risques et des situations conflictuelles

Transmissions des consignes et informations

Prévention des risques incendies

Sensibilisation aux risques terroristes

Surveillance et gardiennage

Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages

Télésurveillance et vidéo protection

Gestion des risques

Évènementiel

Gestion des situations conflictuelles dégradées

Module industriel spécifique

Modalités d'inscriptions



Formation en présentiel. Pour vous inscrire, veuillez nous contacter au **06.67.67.69.29** ou à **formations@expertcn.fr** au moins 15 jours avant le début de la formation. Après validation de votre inscription, vous recevrez un contrat ou une convention de formation, ainsi qu'une convocation par email 7 jours avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un tiers financeur, un accord doit nous parvenir avant le début de la formation.

Suivi et évaluation

Évaluation continue tout au long de la formation grâce à des mises en situation pratiques. Évaluations théoriques via un questionnaire à choix multiples (QCM) à la fin de la formation. Une feuille d'émargement est signée par les participants à chaque demi-journée de présence. Un certificat de réalisation sera délivré à la fin de la formation pour attester de la participation.

Animateur de la formation

Formation délivrée par des experts dans le domaine aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique.

Tarifs :

Pour obtenir un devis adapté à vos besoins, veuillez nous contacter au 07.56.88.56.41 ou **formations@expertcn.fr**. Des formations-sur mesures peuvent également être mis en place.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap:

Nous nous engageons à offrir à tous des opportunités égales d'accès à l'emploi et à la formation. Des adaptations peuvent être envisagées pour répondre à vos besoins spécifiques. Pour toute demande d'information contactez nous à **formation@expertcn.fr**.